

# Chômage au sens du BIT et indicateurs sur le marché du travail (résultats de l'enquête Emploi)

## Sources utilisées

L'enquête Emploi en continu est la seule source permettant de mesurer les concepts d'activité, de chômage, d'emploi ou d'inactivité tels que définis par le Bureau international du travail (BIT). Dans l'enquête, les personnes décrivent, à travers de nombreuses questions factuelles, leur situation sur le marché du travail au cours d'une semaine donnée, dite « de référence ».

Le champ de l'enquête est constitué des personnes de 15 ans ou plus résidant en France hors Mayotte<sup>1</sup> dans un logement ordinaire (ce qui exclut les communautés : foyers, hôpitaux, prisons, etc.).

L'échantillon de l'enquête est de grande taille : environ 100 000 personnes répondent à l'enquête chaque trimestre. Pour assurer une meilleure précision des évolutions, les ménages sont interrogés 6 trimestres de suite. L'échantillon est donc renouvelé d'un 6<sup>e</sup> chaque trimestre. Les premières et dernières interrogations sont réalisées en face à face ; les interrogations intermédiaires par téléphone.

Tous les dix ans environ, l'enquête Emploi est rénovée, pour faire évoluer son questionnaire ou introduire des innovations méthodologiques. À cette occasion, les séries longues publiées avec l'*Informations Rapides* sont réropolées et ainsi rendues cohérentes avec la nouvelle enquête. La dernière rénovation a eu lieu en 2013.

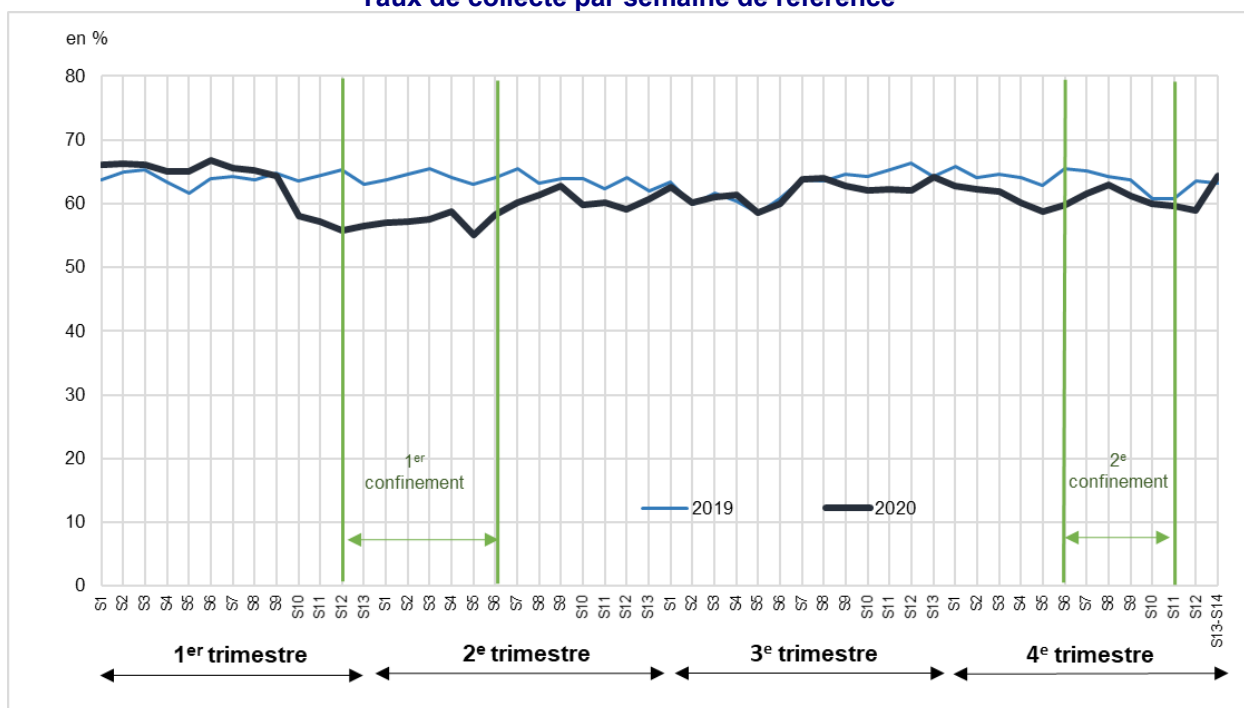
## Au 4<sup>e</sup> trimestre 2020, l'enquête Emploi continue d'être affectée par la crise sanitaire, sous l'effet notamment du 2<sup>e</sup> confinement

Comme aux 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres 2020, l'enquête Emploi du 4<sup>e</sup> trimestre 2020 a été affectée à double titre par la crise sanitaire :

- Le début de la crise sanitaire, à compter de mi-mars, a fortement affecté la situation des personnes sur le marché du travail. Une note d'éclairage, dédiée aux effets de la crise sanitaire sur le marché du travail, est associée à cette publication. Elle présente, à titre exceptionnel, des indicateurs à la semaine et au mois, permettant de comprendre les dynamiques à l'œuvre sur le marché du travail depuis le début de la crise sanitaire.
- Le 2<sup>e</sup> confinement a de nouveau contraint la collecte, se traduisant par une baisse du taux de collecte. Alors que depuis mi-juillet, les conditions de collecte étaient revenues quasiment à la normale, avec le 2<sup>e</sup> confinement, elles ont à nouveau été adaptées : du 30 octobre au 10 novembre, les opérations de repérage des logements ont été complètement suspendues et les entretiens en face-à-face pour les premières et dernières interrogations ont dû basculer vers le mode téléphonique, dès lors que les coordonnées des enquêtés ont pu être retrouvées ; le repérage a ensuite repris (sur la base du volontariat à compter du 10 novembre, puis de façon généralisée à compter du 15 décembre), mais les enquêtes ont continué de se dérouler entièrement par téléphone jusqu'à la fin du trimestre. Au final, le taux de collecte s'établit à 61,1 % sur le trimestre, soit -2,6 points par rapport au 4<sup>e</sup> trimestre 2019. Les méthodes de redressement habituelles permettent d'obtenir des données qui restent représentatives de l'ensemble de la population.

<sup>1</sup> Depuis 2014, quatre départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion), où était menée une enquête annuelle, sont couverts par l'enquête Emploi en continu. À Mayotte, une enquête annuelle est réalisée depuis 2013.

### Taux de collecte par semaine de référence\*



\* le taux de collecte rapporte le nombre d'enquêtes acceptées à l'ensemble des logements de l'échantillon.

## Séries mises à disposition

À partir du 3<sup>e</sup> trimestre 2019, l'ensemble des indicateurs trimestriels issus de l'enquête Emploi en continu sont diffusés sur le champ « France hors Mayotte ». Auparavant, seul le chômage était diffusé sur ce champ et le reste des indicateurs étaient restreints au champ « France métropolitaine ». Depuis 2014, l'enquête emploi en continu couvre les quatre départements d'outre-mer historiques (Guadeloupe, Guyane, Martinique et la Réunion) permettant d'observer directement des données trimestrielles sur le nouveau champ « France hors Mayotte ». Pour les années 2014 à 2018 le recul est jugé suffisant pour de premières estimations des coefficients de corrections des variations saisonnières. En outre, pour les années 2003 à 2013, toutes les séries ont été rétro-polées. Des séries en moyenne annuelle ont d'abord été construites en s'appuyant sur les résultats des enquêtes annuelles DOM qui existaient jusqu'en 2013. Dans un second temps, ces séries ont été converties à une fréquence trimestrielle en prolongeant la saisonnalité moyenne des séries des DOM observée sur la période 2014-2018. Une note détaillant ces travaux est disponible dans la rubrique « documentation » de cette publication.

Toutes les séries sont corrigées des variations saisonnières par la méthode X13-ARIMA implémentée dans le logiciel Jdemetra+, et appliquée à l'ensemble de la période s'étalant du 1<sup>er</sup> trimestre 2003 au trimestre en cours.

## Publication et révision des séries

Les résultats trimestriels de l'enquête Emploi, pour un trimestre donné, sont publiés au **milieu du deuxième mois suivant la fin de ce trimestre**. Chaque trimestre, l'actualisation des coefficients de variations saisonnières conduit à légèrement réviser l'ensemble des séries publiées. Plus précisément, les modèles de correction des variations saisonnières sont recalculés une fois par an, au moment de la publication des résultats du premier trimestre de l'année. Lors des publications relatives aux autres trimestres, les coefficients saisonniers sont révisés à modèles inchangés.

Chaque année, au 1<sup>er</sup> trimestre, sont également prises en compte les révisions des données démographiques issues des résultats définitifs du recensement, lesquels sont connus avec un recul de

quatre ans. Cette prise en compte implique de légères révisions annuelles des effectifs et des taux estimés à partir des enquêtes Emploi jusqu'à quatre ans avant l'année de référence.

De façon exceptionnelle, l'enquête Emploi peut être rénovée, avec des changements de questionnaire, de protocole de collecte ou de méthodes de pondération, ce qui peut donner lieu à une révision des niveaux des séries publiées. Ce sera le cas en juin 2021 sur l'enquête portant sur le premier trimestre 2021 (cf. infra).

## Comprendre les résultats de l'Informations Rapides

### CHÔMAGE ET TAUX DE CHÔMAGE AU SENS DU BIT

Un **chômeur au sens du Bureau international du travail** (BIT) est une personne âgée de 15 ans ou plus qui satisfait les trois critères suivants :

1°) est sans emploi au sens du BIT (voir *infra*) pendant la semaine de référence,

2°) est disponible pour travailler dans les deux semaines à venir,

3°) a effectué, au cours des quatre dernières semaines, une démarche active de recherche d'emploi ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

La **part des chômeurs** est le rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre de personnes d'une population considérée ; elle diffère du **taux de chômage**, qui est le rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre de personnes actives (en emploi ou au chômage).

Un **chômeur de longue durée** est une personne au chômage qui déclare chercher un emploi depuis au moins un an. Le **taux de chômage de longue durée** est le rapport entre le nombre de chômeurs de longue durée et le nombre de personnes actives.

### EMPLOI AU SENS DU BIT

Une personne en **emploi** au sens du BIT est une personne âgée de 15 ans ou plus ayant effectué au moins une heure de travail rémunéré au cours de la semaine de référence ou absente de son emploi sous certaines conditions de motif (congrés annuels, maladie, maternité...) et de durée. En particulier, les personnes ayant un emploi, mais n'ayant pas travaillé pendant la semaine de référence pour cause de congrés ou de chômage partiel sont considérées comme en emploi.

Le **taux d'emploi** est le rapport entre le nombre de personnes ayant un emploi et la population totale.

Le **taux d'emploi en CDI (resp. en CDD ou intérim)** est le rapport entre le nombre de personnes ayant un emploi en contrat à durée indéterminée (resp. en contrat à durée déterminée ou en intérim) et la population totale.

Le **taux d'emploi en équivalent temps plein** rapporte les effectifs en emploi, convertis en équivalent temps plein dans leur emploi principal, à la population totale.

Le **taux d'emploi sous-jacent** (ou standardisé) permet de gommer les poids démographiques inégaux des tranches d'âge incluses dans le taux d'emploi. Il est égal à la moyenne arithmétique des taux d'emploi par âge détaillé.

### ACTIVITÉ AU SENS DU BIT

Un **actif** au sens du BIT est une personne en emploi ou au chômage au sens du BIT.

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre de personnes actives et la population totale.

L'**espérance apparente d'activité** représente la durée moyenne d'activité, en années, d'une génération fictive soumise aux conditions d'activité de la période. Comme pour le taux d'emploi sous-jacent, elle ne dépend pas de la structure démographique.

### HALO AUTOUR DU CHÔMAGE

Le **halo autour du chômage** est composé des personnes inactives au sens du BIT, mais proches du marché du travail : il s'agit des personnes qui recherchent un emploi mais qui ne sont **pas disponibles dans les deux semaines pour travailler**, ainsi que des personnes qui souhaitent travailler mais qui **n'ont pas effectué de démarche active de recherche d'emploi** dans le mois précédent, qu'elles soient disponibles ou non.

Le halo est décliné en trois composantes :

- les personnes à la recherche d'un emploi, mais non immédiatement disponibles : composante 1 ;
- les personnes souhaitant travailler, disponibles, mais ne recherchant pas un emploi : composante 2 ;
- les personnes souhaitant travailler, mais qui ne sont ni disponibles ni à la recherche d'un emploi : composante 3.

Les deux premières composantes correspondent à la définition du halo retenue par Eurostat. La troisième composante, plus éloignée du marché du travail, se réfère à la définition préconisée en 2008 dans le cadre du rapport « Emploi, chômage, précarité. Mieux mesurer pour mieux débattre et mieux agir<sup>2</sup> » du Conseil national de l'information statistique (Cnis).

### **SOUS-EMPLOI AU SENS DU BIT**

Le **sous-emploi** recouvre les personnes qui ont un emploi à temps partiel, qui souhaiteraient travailler davantage et qui sont disponibles pour le faire, qu'elles recherchent ou non un emploi. Sont également incluses dans le sous-emploi les personnes ayant involontairement travaillé moins que d'habitude, en raison de chômage technique ou partiel par exemple.

La définition du sous-emploi retenue par Eurostat diffère légèrement dans son interprétation des critères du BIT. Elle n'inclut pas le chômage technique ou partiel et est donc légèrement plus restrictive que celle retenue par l'Insee.

## **Renouvellement progressif de l'échantillon à partir du 3<sup>e</sup> trimestre 2019**

L'échantillon de logements utilisé pour la métropole jusque début 2019 pour mener l'enquête Emploi avait une durée de vie de 9 ans. Il est arrivé à épuisement au T2 2019. À partir du 3<sup>e</sup> trimestre 2019, les grappes entrantes (soit 1/6<sup>e</sup> de l'échantillon chaque trimestre) sont donc issues d'un nouvel échantillon. Au final, l'échantillon de France métropolitaine est complètement renouvelé au 4<sup>e</sup> trimestre 2020 (dans les DOM, l'échantillon est tiré chaque année). L'ancien et le nouvel échantillon possèdent des caractéristiques communes (échantillon de logements, aréolaire et rotatif notamment), mais le nouvel échantillon a été l'occasion d'apporter certaines améliorations concernant la base de sondage ou la méthode de tirage. Le renouvellement de l'échantillon n'est pas supposé affecter les résultats mesurés par l'enquête Emploi.

## **Précision des principaux indicateurs**

L'enquête Emploi est menée auprès d'un échantillon de ménages conçu pour permettre la meilleure précision possible à un coût de collecte donné. Les résultats présentés demeurent néanmoins des estimations, avec une marge d'incertitude qui peut affecter l'interprétation des résultats, notamment les évolutions de court terme.

Compte tenu des aléas d'échantillonnage, le taux de chômage trimestriel est estimé avec un intervalle de confiance dit « à 95 % » de  $\pm 0,3$  point : lorsque l'on mesure avec l'enquête un taux de chômage de 10,0 %, il y a 95 % de chances que sa vraie valeur, c'est-à-dire celle qui aurait été obtenue si l'enquête Emploi avait été menée exhaustivement sur l'ensemble du territoire, soit comprise entre 9,7 % et 10,3 %.

La précision des évolutions trimestrielles du taux de chômage est également affectée par la méthode de sondage utilisée. Pour éviter que les aléas de sondage entre deux trimestres successifs ne se cumulent et viennent pénaliser la mesure des évolutions, un schéma rotatif de l'échantillon a été adopté, générant une corrélation entre les échantillons trimestriels successifs. De cette manière, les évolutions trimestrielles du taux de chômage sont également estimées avec un intervalle de confiance à 95 % à  $\pm 0,3$  point.

---

<sup>2</sup> De Foucauld J-B., Cézard M. et Reynaud M. (2008), « Emploi, chômage, précarité. Mieux mesurer pour mieux débattre et mieux agir », CNIS, *Rapport* n°108, septembre.  
[https://www.cnis.fr/wp-content/uploads/2017/10/RAP\\_2008\\_108\\_emploi\\_chomage\\_prekarite.pdf](https://www.cnis.fr/wp-content/uploads/2017/10/RAP_2008_108_emploi_chomage_prekarite.pdf)

## Précision des principaux indicateurs non corrigés des variations saisonnières au 4<sup>e</sup> trimestre 2020

	Niveau brut (en milliers)			Taux brut (en %)		
		Précision	IC à 95% du niveau		Précision	IC à 95% du taux
<b>Chômage</b>	<b>2 313</b>	<b>99</b>	<b>[ 2 214 - 2 412 ]</b>	<b>8,0</b>	<b>0,3</b>	<b>[ 7,7 - 8,3 ]</b>
Hommes	1 197	67	[ 1 130 - 1 264 ]	8,1	0,4	[ 7,7 - 8,5 ]
Femmes	1 116	62	[ 1 054 - 1 178 ]	7,9	0,4	[ 7,5 - 8,3 ]
15-24 ans	522	43	[ 479 - 565 ]	19,3	1,5	[ 17,8 - 20,8 ]
25-49 ans	1 283	75	[ 1 208 - 1 358 ]	7,4	0,4	[ 7,0 - 7,8 ]
50 ans et plus	508	40	[ 468 - 548 ]	5,7	0,4	[ 5,3 - 6,1 ]
<b>Emploi</b>	<b>26 109</b>	<b>154</b>	<b>[ 25 955 - 26 263 ]</b>	<b>66,1</b>	<b>0,4</b>	<b>[ 65,7 - 66,5 ]</b>
Hommes	13 364	99	[ 13 265 - 13 463 ]	69,0	0,5	[ 68,5 - 69,5 ]
Femmes	12 745	113	[ 12 632 - 12 858 ]	63,3	0,6	[ 62,7 - 63,9 ]
15-24 ans	2 188	71	[ 2 117 - 2 259 ]	29,1	0,9	[ 28,2 - 30,0 ]
25-49 ans	15 999	112	[ 15 887 - 16 111 ]	81,5	0,6	[ 80,9 - 82,1 ]
50-64 ans	7 922	86	[ 7 836 - 8 008 ]	64,0	0,7	[ 63,3 - 64,7 ]
<b>Activité</b>	<b>28 410</b>	<b>140</b>	<b>[ 28 270 - 28 550 ]</b>	<b>71,9</b>	<b>0,4</b>	<b>[ 71,5 - 72,3 ]</b>
Hommes	14 556	77	[ 14 479 - 14 633 ]	75,1	0,5	[ 74,6 - 75,6 ]
Femmes	13 854	89	[ 13 765 - 13 943 ]	68,8	0,5	[ 68,3 - 69,3 ]
15-24 ans	2 710	82	[ 2 628 - 2 792 ]	36,0	1,0	[ 35,0 - 37,0 ]
25-49 ans	17 282	92	[ 17 190 - 17 374 ]	88,0	0,5	[ 87,5 - 88,5 ]
50-64 ans	8 418	106	[ 8 312 - 8 524 ]	68,0	0,7	[ 67,3 - 68,7 ]
<b>Halo autour du chômage</b>	<b>1 556</b>	<b>79</b>	<b>[ 1 477 - 1 635 ]</b>			
Hommes	705	52	[ 653 - 757 ]			
Femmes	851	54	[ 797 - 905 ]			
15-24 ans	308	39	[ 269 - 347 ]			
25-49 ans	812	54	[ 758 - 866 ]			
50 ans et plus	435	37	[ 398 - 472 ]			

IC : Intervalle de confiance

Champ : France métropolitaine, population des ménages, *personnes actives de 15 ans ou plus (chômage)*, *personnes de 15 ans ou plus (halo)*, ou *personnes de 15 à 64 ans (emploi)*

Source : Insee, enquête Emploi

## Refonte de l'enquête à compter du 1<sup>er</sup> trimestre 2021

Pour se conformer au nouveau règlement européen sur les statistiques sociales (Integrated European Social Statistics) et moderniser son protocole, l'enquête Emploi évolue.

À compter du 1<sup>er</sup> trimestre 2021, son questionnaire est rénové pour être mieux harmonisé au niveau européen, mais aussi mieux répondre aux besoins de ses utilisateurs et aux nouveaux enjeux du marché du travail (cf. [Questionnaire de l'enquête EEC 2020/2021](#)). Par ailleurs, son protocole se modernise : après une première interrogation maintenue en face-à-face, la possibilité de répondre sur Internet est proposée aux enquêtés en réinterrogation.

Ces changements, ainsi qu'une révision de la méthode de pondération, sont susceptibles de modifier le niveau des indicateurs issus de l'enquête à partir de la prochaine publication trimestrielle. Pour s'y préparer au mieux, tout au long de l'année 2020 et au 1<sup>er</sup> trimestre 2021, une vaste opération méthodologique « pilote » est conduite ; elle permettra d'estimer les ruptures de série introduites par le changement d'enquête. Les indicateurs conjoncturels portant sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2021 seront publiés le 24 juin 2021 avec les niveaux de cette nouvelle enquête. Ils seront accompagnés de séries rétropolées « sans ruptures », afin de continuer d'éclairer la conjoncture du marché du travail dans une perspective temporelle longue.

## Documentation détaillée

- Chômage au sens du BIT : présentation et méthodologie  
<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1223>
- Dossier pédagogique sur le chômage au sens du BIT :  
<https://www.insee.fr/fr/information/2022025>